

La RedGE a 10 ans. Elle trouve son origine dans un ensemble d'organisations qui ont une vision critique des accords commerciaux. Elle fut fondée au moment de la signature du traité commercial avec les Etats-Unis. À ce moment, il y avait différentes positions. L'une était d'être tout à fait opposé à l'ouverture commerciale. L'autre plus nuancée était d'être contre l'ouverture commerciale que choisissait le Pérou. Cette deuxième posture était davantage favorable à un commerce juste. À partir de cette création, ils ont commencé à travailler différents thèmes. Au début, il y avait la préoccupation autour du déroulement des négociations des accords commerciaux, la faible transparence, le peu d'accès aux informations, les risques inhérents, etc. Après, ils se sont spécialisés dans différents thèmes davantage liés aux droits du travail, à la propriété intellectuelle et à l'accès aux médicaments, aux populations indigènes, aux femmes. Cela les a amenés à se demander comment relier tous ces thèmes. Et de là, ils ont commencé à parler de modèle de développement.

Le Pérou connaît depuis des décennies une vie politique mouvementée. Entre 1990 et 2000, le Pérou fut dirigé par Alberto Fujimori. Il imposa un régime autoritaire et populiste basé sur le contrôle des différentes institutions étatiques. Il fut condamné en 2009 pour corruption et crimes contre l'humanité. Fin 2017, il a été grâcié par Pedro Pablo Kuczynski, lui-même impliqué dans le scandale Odebrecht. Sa décision provoqua un véritable soulèvement populaire. Aujourd'hui, le parti fujimoriste est encore bien présent à travers la fille et le fils de Fujimori. Ils sont majoritaires au Congrès et influencent fortement la vie politique péruvienne.

Voir analyse de Justice et Paix : <http://www.justicepaix.be/Etat-de-grace-contre-Etat-de-droit>

La RedGE a présenté avec Justice et Paix le 25 octobre 2017 une plainte contre les violations du Pérou de multiples engagements en matière de droits du travail et de protection de l'environnement contenus dans l'accord commercial avec l'Union européenne. Cette plainte est en cours d'analyse auprès de la Commission européenne. La commissaire au commerce Cecilia Malmström a envoyé fin juillet une lettre au Ministre péruvien du tourisme et du commerce extérieur reprenant les préoccupations de la plainte de la société civile et demandant la rédaction d'un plan d'action. Le Pérou a répondu début octobre disant qu'ils ne rédigeraient pas ce plan d'action. A présent, il s'agit de voir si la Commission européenne va activer le mécanisme de résolution des différends prévu dans l'accord.

Le travail de la RedGE -avec ses partenaires et ses alliés- a obligé les autorités péruviennes à répondre, à déclarer, à informer. La RedGE a obligé les autorités à changer leur position, par exemple sur l'achat de l'Atazanavir, médicament concerné par un monopole et sur lequel ils demandaient une licence obligatoire. Une loi est en cours d'approbation au Congrès. Ils sont parvenus à ce que la Ministère de la Santé se prononce contre le TPP (accord de partenariat trans-pacifique) alors que tout le gouvernement était pour. La RedGE parvient à influencer le Congrès et les Ministres malgré les espaces réduits laissés à la société civile.

La RedGE collabore souvent avec l'organisme uruguayen CLAES et son secrétaire exécutif Eduardo Gudynas. Ils proposent un cycle de formation sur les alternatives à l'extractivisme et l'importance de penser le post-ectractivisme qui signifie la mise en route d'une série de transitions simultanées afin d'impulser un changement de nos sociétés vers un monde durable.

